

extrait de portfolio



04.12.18

Innovation Innovation

L'Innovation sociale : Initiatives territoriales et Action publique

Ministère des Solidarités et de la Santé
14, avenue Duquesne - 75002 PARIS
Salle Lavoisier

ENSCI
MUSEUM
CIRAD
INRAE
INRAE

Concrètement, qu'est ce qui change pour l'AEEH ?

Lorsque le taux d'incapacité permanente de l'enfant est compris entre 50 et 79 %

L'AEEH est accordée pour 2 ans au minimum (au lieu de 1 an avant)

Ce qui a changé

Ancienne durée d'attribution	Nouvelle durée d'attribution
AEEH de base : 1 à 5 ans Attribution renouvelable	AEEH de base : 2 à 5 ans Attribution renouvelable
Complément : 1 à 5 ans Attribution renouvelable	Complément : 2 à 5 ans Attribution renouvelable

A retenir
Lorsque le taux d'incapacité permanente est compris entre 50% et 79%, l'AEEH de base et son complément sont attribués pour la même durée.

Dessine moi un parent

PCPE
plan de compétences et de prestations éducatives

204 44 105
62 83 157
244 200 184

Autonome chez moi

SIA

20.11.18
Séminaire National

Logement d'abord : quel rôle pour les Services intégrés d'accueil et d'orientation ?

Ministère des Solidarités et de la Santé
14, avenue Duquesne, 75007 Paris
Salle Pierre Lavoisier